

Newsletter de la CPTS du 15^{ème} arrondissement de Paris – Octobre 2023



FLASH : Notre CPTS s'installera dans de nouveaux locaux adaptés à ses besoins et situés dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, le 1^{er} novembre 2023. Le nouveau QG sera donc situé au 19 rue Paul BARRUEL, dans le quartier Saint-Lambert, à proximité de la place d'Alleray.

Appel à projet Filière Ville-Hôpital : l'Agence régionale de santé d'Île-de-France a permis à notre CPTS de lui présenter, le 16 octobre 2023, un projet innovant de coordination globale des soins entre la CPTS, la ville et l'hôpital. Le but est d'améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge post-hospitalisation, de façon à éviter les ré-hospitalisations injustifiées, beaucoup trop nombreuses actuellement et également très anxiogènes pour les patients.

Promotion de l'accès aux soins et du recours au médecin traitant : un dîner a eu lieu le 27 septembre dernier au Grand Pan avec les directeurs des établissements de santé et maisons pluriprofessionnelles de soins du 15^{ème} arrondissement de Paris.

Il s'agissait d'abord de faire connaissance pour pouvoir ensuite travailler à l'élaboration d'un partenariat gagnant-gagnant relatif à l'accès aux soins et au recours au médecin traitant. De nouvelles rencontres ont été faites qui déboucheront sur de nouveaux partenariats d'avenir. Dans le même ordre d'idées, un autre dîner aura lieu le 28 novembre 2023 avec les membres de l'Amicale des médecins généralistes du 15^{ème} arrondissement de Paris.

MÉDECIN TRAITANT : C'EST IMPORTANT !
SI VOUS EN CHERCHEZ UN, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE PHARMACIEN OU À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ QUI VOUS SUT : KINÉSITHÉRAPEUTE, MÉDECIN SPÉCIALISTE, ETC...

Le saviez-vous ?
Toute personne de plus de 16 ans peut déclarer un médecin traitant *

Pourquoi ?
Un médecin traitant, c'est :

- Un interlocuteur privilégié
- Un suivi sur la durée
- Un suivi du dossier médical (mis à jour)
- Une meilleure prévention adaptée à l'âge
- Une meilleure orientation (vers d'autres professionnels de santé)
- Un meilleur remboursement des consultations

* Un enfant de 16 ans sans médecin traitant sera remboursé normalement. Il est toutefois plus sécurisant qu'un praticien identifié veille sur santé et le bon déroulement de sa croissance.

Comment ?
Par une déclaration simple :

- Soit chez le médecin avec votre carte vitale
- Soit sans carte vitale
 - avec le formulaire S 3704b rempli et signé par votre médecin, à envoyer ensuite à l'Assurance Maladie
 - ou sur le site Ameli : déclaration de choix du médecin traitant

Site : cpts-paris15.fr

Source: Médecin traitant et parcours de soins coordonnés | ameli.fr | Assuré, Google image

Plan de gestion de crise sanitaire globale : en lien avec l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France, la CPTS a participé à l'élaboration d'un plan global de coordination et d'appui des secours, en cas de risque ou d'attaque de natures terroriste, bactériologique, climatique ou radiologique. Nous avons participé à un exercice collectif de mise en œuvre de ce plan le 17 octobre dernier.

Projet « RESOBE » : en lien avec l'Hôpital privé Cognacq-Jay, l'Hôpital européen Georges Pompidou (HEGP), l'Hôpital Saint-Joseph, le réseau ENDAT (troubles du comportement alimentaire) et les professionnels de ville du 15^{ème} arrondissement de Paris, deux ateliers de nutrition ont été organisés les 18 septembre et 6 octobre 2023 par la CPTS 15. Le but était très concret : favoriser la qualité et la sécurité des prises en charge des patients souffrant d'obésité simple à complexe, dans une logique globale de soins. Les retours sont excellents et si vous souhaitez vous inscrire à de nouveaux ateliers, n'hésitez pas à nous contacter au 07 65 81 12 57 ou par mail, à l'adresse cptsparis15@gmail.com



Vie de la CPTS 15 : Au 1^{er} septembre 2023, l'équipe salariée de notre CPTS a été renforcée par l'arrivée en tant que directeur général d'Antoine LORTET, ancien directeur du centre de santé médical et dentaire Saint-Vincent-de-Paul, au 40 rue Miollis à Paris 15. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une longue liste de réussites en tous genres dans le cadre de ses nouvelles fonctions à la CPTS. A noter également que



Agenda : Le dernier Conseil d'administration de la CPTS de Paris 15 a eu lieu le mardi 18 octobre 2023, à l'Atelier, 70 rue Jean Bleuzen, à Vanves (92170). Si vous souhaitez avoir communication de son procès-verbal, veuillez nous contacter à l'adresse cptsparis15@gmail.com. Quant à la prochaine Assemblée Générale, elle aura lieu au 1^{er} trimestre.

- La CPTS a intégré la **”Collégiale des CPTS”** à la mi-septembre 2023
- La CPTS siège au **Conseil Hospitalier de Territoire du GHU** et y fait entendre sa voix
- La CPTS a participé aux **Journées Nationales des CPTS** les 11 et 12 octobre 2023 à Auxerre
- La CPTS a été présente au **forum annuel « Installation »** tenu le 17 octobre 2023 à Paris 11
- La CPTS participera le 6 novembre prochain à la **soirée organisée par l'ARS : 100% CPTS**



*Images libres de droit